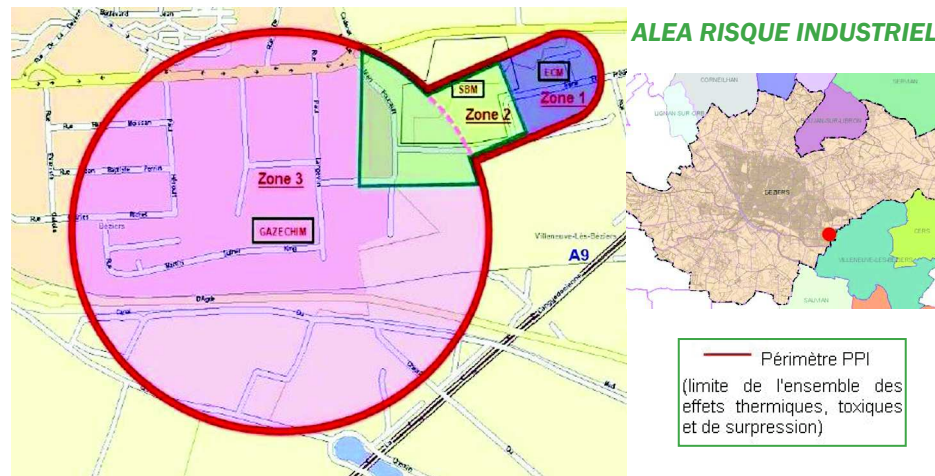


# Risques industriels

Le risque technologique est la possibilité d'événements accidentels pouvant se produire sur un site industriel et entraîner des conséquences immédiates graves pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens et/ou l'environnement.

A Béziers, ces risques se concentrent principalement dans la zone du Capiscol, où sont localisées 3 entreprises classées Seveso seuil haut (risques technologiques majeurs) :

- Risque d'explosion avec effet de surpression :
  - **Gazechim** : dépôt de liquides, gaz liquéfiés,
  - **SBM** : formulation de substances agro - pharmaceutiques (pesticides, fongicides, ...)
- Risque d'incendie avec effets thermiques et dégagement de fumées toxiques :
  - **Entrepôts Consort Minguez** (Villeneuve) : stockage de produits phytosanitaires.
  - **SBM**
- Risque de fuite de gaz toxiques :
  - **Gazechim**



## MESURES DE PRÉVENTION DU RISQUE :

- contrôles par les services d'Etat des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement,
- étude de dangers ou étude d'impact, pour les entreprises à risque,
- procédures mises en oeuvre en cas d'accident sur un établissement Seveso :
  - **Plan d'Organisation Interne** de l'entreprise si le danger reste localisé à l'intérieur du site,
  - **Plan Particulier d'Intervention (PPI)** des services publics pour l'organisation des secours lorsque le danger dépasse les limites du site,
  - **Plan Communal de Sauvegarde** pour les interventions sous la responsabilité du Maire.
- à travers son Plan Local d'Urbanisme (PLU), et le **Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)**, la ville maîtrise l'urbanisation des zones à risque.



• Un événement s'est produit au sein d'une entreprise Seveso.  
Sauf instructions contraires par diffusion d'un message haut-parleur, d'un serveur vocal ou d'un média partenaire, **CONFINEZ-VOUS RAPIDEMENT**.  
Des informations téléphoniques pourront être diffusées, tout au long de l'évènement, aux personnes résidant ou travaillant dans le périmètre de danger de l'établissement concerné.  
S'il y a nécessité, une évacuation pourra être requise ultérieurement.



Vous entendez la sirène ... **RESTEZ CALME !**  
Confinez-vous immédiatement.

AVANT	
  	<p><b>PACK DE SECURITE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• radio à piles</li> <li>• lampe de poche</li> <li>• matériel de confinement (ruban adhésif, serpillière ...)</li> <li>• nourriture, eau, médicaments</li> <li>• couverture et vêtements de rechange</li> <li>• papiers personnels importants ...</li> </ul>
PENDANT	
   	<ul style="list-style-type: none"> <li>• si vous êtes à l'extérieur : mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche</li> <li>• en voiture : éloignez-vous de la zone</li> <li>• à l'intérieur : fermez tout (baissez les volets, fermez les fenêtres, calfeutrez les ouvertures et les aérations, éteignez les climatisations, fermez le gaz, l'électricité et les chauffages d'appoint)</li> <li>• tenez-vous informé en écoutant la radio France Bleu Hérault (103.7 FM)</li> <li>• n'allez pas chercher vos enfants à l'école si celle-ci est située dans un périmètre de danger (les écoles possèdent un Plan Particulier de Mise en Sécurité « PPMS », dont l'objectif est d'organiser en interne la sécurité des élèves en attendant l'arrivée des secours)</li> <li>• n'encombrez pas les lignes téléphoniques, sauf en cas d'urgence vitale</li> <li>• ne fumez pas et évitez toute étincelle</li> </ul>
APRES	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• à l'annonce de la fin d'alerte, aérez et rétablissez l'électricité</li> <li>• évaluez les dégâts et, le cas échéant, prenez des photos (pour l'assurance)</li> </ul>



Vous entendez la sirène de fin d'alerte ...  
**NE SORTEZ QU'APRES CE SIGNAL OU SUR ORDRE D'EVACUATION !**

► Dans tous les cas, **RESPECTEZ LES CONSIGNES DES AUTORITES**